

Formation Internationale en Nutrition et Sciences Alimentaires



FINSA - 2017

(26^{ème} édition)

THEME :

Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Changement Climatique : quelles stratégies pour les interventions communautaires ?

Cotonou, du 07 août au 1^{er} septembre 2017

<http://www.uac.bj>

<http://www.fsa-uac.org>

E-mail : finsa92@yahoo.fr

LinkedIn : Finsa Bénin



Faculté des Sciences Agronomiques
Université d'Abomey-Calavi
03 B.P. 2819 Jéricho - Cotonou (BENIN)



1. INTRODUCTION

La malnutrition affecte presque tous les pays du monde et est présente dans toute communauté sous des formes diverses. En plus des formes classiques de malnutrition par carence (retard de croissance, émaciation, insuffisance pondérale) et de malnutrition par excès (surpoids, obésité et maladies chroniques liées), la *faim cachée*, c'est-à-dire les carences en micronutriments, reste également un problème majeur et très répandue. Les conséquences immédiates et à long terme de la malnutrition sur l'individu, les communautés à la base et les pays sont énormes sur le plan de la santé, de l'économie et de leur développement en général.

Au regard des cibles nutritionnelles de l'Assemblée Mondiale de la Santé (AMS) pour 2025 et des principes humanitaires et en considérant les pays ayant suffisamment de données disponibles, le Rapport 2015 sur la nutrition mondiale publié par IFPRI conclut que seuls 39 pays sur 114 pourraient réduire de 40% le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans d'ici 2025. Cela suppose de réduire de plus de 70 millions et d'ici 2025 le nombre d'enfants présentant un retard de croissance. En ce qui concerne la réduction et le maintien de la prévalence de l'émaciation en-dessous de 5% chez les enfants de moins de 5 ans, seuls 67 pays sur 130 sont susceptibles d'atteindre cet objectif. Vingt-quatre pays sur 109 pourraient empêcher l'augmentation du surpoids dans ce même groupe. Par rapport au surpoids, à l'obésité et au diabète chez l'adulte de plus de 20 ans, très peu de pays (respectivement 0,1 et 5) sont en voie d'atteindre les cibles de l'AMS. En Afrique, 58 millions d'enfants de moins de 5 ans sont trop courts pour leur âge, 13,9 millions sont trop maigres, 10,3 millions sont en surpoids et 163,6 millions d'enfants et de femmes en âge de procréer souffrent d'anémie. Parmi les adultes de plus de 20 ans, 8% sont obèses et l'obésité chez l'adulte est en augmentation dans tous les 54 pays africains.

Afin d'atteindre les nouvelles cibles définies, notamment les Objectifs pour un Développement Durable (ODD) pour 2030, force est de constater que beaucoup d'efforts restent à faire dans la lutte contre la faim et la malnutrition. Il est clair que pour assurer aux populations mondiales un bien-être sanitaire et nutritionnel durable dans un environnement sain, non seulement des plateformes multisectorielles doivent être mises en place ou renforcées, mais également plusieurs autres facteurs susceptibles d'influencer la sécurité alimentaire et nutritionnelle doivent être pris en compte. Le changement climatique est aujourd'hui un facteur important à considérer. Son impact sur les déterminants de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés des différents pays du monde, notamment les plus pauvres, est indéniable.

En appui à l'intérêt que la communauté internationale accorde à la question du changement climatique et aux stratégies d'adaptation et d'atténuation, la FINSA se propose, à travers son cadre d'échange d'expériences, de savoir et de savoir-faire, de développer la thématique "**Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Changement Climatique : quelles stratégies pour les interventions communautaires ?**". Cette thématique sera animée par des facilitateurs nationaux et internationaux. Elle vient en réponse au besoin de formation ressenti dans les pays en développement et exprimé par différentes structures chargées des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle ou de la protection de la santé du couple mère-enfant et confrontées au double défi de la décentralisation et du développement communautaire. A travers cette formation, la FINSA entend donner aux cadres intervenant dans les prises de décision au niveau national et au niveau communautaire, les outils indispensables et efficaces à acquérir pour mieux faire face aux effets néfastes du changement climatique et assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations africaines.

2. OBJECTIFS

Cette formation vise à amener les participants à:

- connaître les concepts de base liés à la malnutrition sous toutes ses formes, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au changement climatique ;
- identifier aisément les diverses formes de malnutrition frappant les enfants et les femmes en âge de procréer, leurs causes et leurs conséquences ;
- comprendre l'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement des communautés à la base et des pays ;
- connaître les stratégies possibles d'adaptation et d'atténuation pour mitiger les effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et augmenter la résilience des communautés ;
- développer le réflexe de rechercher des solutions endogènes aux problèmes de changement climatique, d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

3. CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION

La formation est dispensée en français. Elle est participative et privilégie les ateliers pratiques. Elle comporte à la fois des communications interactives, des études de cas, des sorties pédagogique et touristique, des travaux de groupes et des travaux de terrain. Tout ceci est soutenu par un matériel didactique adéquat.

Le programme est organisé autour des trois modules ci-après.

Module 1 : Concepts de base

Au terme de ce module les participants doivent être capables de :

- expliquer les concepts de base liés à la malnutrition sous ses différentes formes, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au changement climatique, en particulier chez les groupes vulnérables ;
- présenter les indices nutritionnels, les indicateurs de malnutrition, les signes cliniques et les conséquences des différentes formes de malnutrition chez les enfants et les femmes en âge de procréer ;
- décrire les manifestations du changement climatique ;
- apprécier les conséquences et les effets néfastes du changement climatique sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- apprécier l'impact négatif du changement climatique sur l'état nutritionnel ;
- expliquer les fondamentaux d'un réel développement communautaire durable et le rôle déterminant d'une bonne nutrition pour tous.

Module 2 : Stratégies de lutte contre les effets du changement climatique et de préservation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations

Au terme de ce module les participants doivent être capables de :

- décrire les approches pour aborder les enjeux liés au changement climatique et à la nutrition ;
analyser les différentes voies alimentaires de prise en charge des différentes formes de malnutrition notamment celles tenant compte du contexte socio-économique et culturel des populations ;
- expliquer les stratégies possibles d'adaptation et d'atténuation pour promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés à la base dans le contexte du changement climatique.

Module 3 : Bases de la Nutrition en situation d'urgence, Principes et Stratégies de lutte contre les différentes formes de malnutrition

Au terme de ce module les participants doivent être capables de :

- expliquer les principes de base dans le domaine de la nutrition dans les situations de crise en accord avec les principaux engagements de la réforme humanitaire ;
- expliquer les approches de lutte contre les urgences nutritionnelles, y compris celles liées au changement climatique ;
- décrire les outils stratégiques pour combattre la malnutrition en situation d'urgence, notamment dans le contexte du changement climatique.

4. PRESENTATION INDIVIDUELLE

Chaque participant doit apporter de la documentation et des données pouvant lui permettre de faire, dès le démarrage de la formation, une présentation individuelle sur l'un des thèmes suivants :

- la situation alimentaire et nutritionnelle de son pays ;
- la situation alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables ou les urgences nutritionnelles dans son pays pour cause d'inondation, sécheresse ou autre ;
- un projet ou programme pour lutter contre les effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- le plan stratégique ou le plan d'action national en matière d'alimentation et de nutrition de son pays ;
- l'état des lieux sur la politique de prise en charge des enfants et des femmes en âge de procréer, les actions en cours et les perspectives.

Cette présentation sera suivie d'un débat général. Durée totale : 30 minutes.

Un ordinateur portable sera très utile au participant lors de la formation.

5. CALENDRIER

Le cours couvrira une période de 4 semaines, allant du **07 août au 1^{er} septembre 2017** et se déroulera comme suit :

- 06 Août 2017 : arrivée et installation des stagiaires
- 07 Août 2017 : début du cours
- 1^{er} septembre 2017 : fin du cours
- 02 septembre 2017 : départ des stagiaires

6. CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme du cours concerne particulièrement les cadres nationaux et internationaux impliqués dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes et projets ayant un impact direct ou indirect sur la nutrition communautaire, la santé et le développement.

Les candidats devront avoir les qualifications suivantes :

- ❖ avoir terminé leur formation universitaire (minimum BAC + 2 ans) dans le domaine de l'agronomie, de la santé, de la nutrition, de la planification, de la démographie, des sciences biologiques, des sciences de vie et de la terre, de la technologie alimentaire ou des sciences sociales, ou avoir une expérience professionnelle équivalente ;

- ❖ avoir au moins **deux** ans d'expérience professionnelle dans l'un des domaines suivants : nutrition humaine, technologie alimentaire, développement communautaire, santé, planification, démographie et sciences sociales.

7. INSCRIPTION

Les postulants sont conviés à présenter succinctement sur la fiche d'inscription (à détacher de ce prospectus) les raisons qui motivent leur choix, en montrant comment le thème du cours pourrait avoir une influence directe sur l'exercice de leur fonction dans le pays où ils exercent.

Chaque candidat est tenu de fournir un certificat médical attestant qu'il est indemne de toute affection grave et de tout état invalidant. Il doit en outre contracter une assurance maladie pour toute la durée de son séjour, la FINSA n'offrant pas une assurance maladie.

Le nombre d'auditeurs est limité à **20**. Les dossiers d'inscription doivent parvenir à la FINSA **avant le 30 Avril 2017**. Les dossiers reçus après cette date ne seront pris en considération par le Comité d'Orientation de la FINSA que dans la limite des places disponibles. Les fiches d'inscription et les prospectus des cours FINSA peuvent être retirés sur demande au secrétariat de la FINSA par e-mail à l'adresse suivante :

finsa92@yahoo.fr

Ils sont également disponibles et téléchargeables sur le site Web de l'Université d'Abomey-Calavi (<http://www.uac.bj>) ou de la FSA (<http://www.fsa-uac.org>).

Les fiches remplies (y compris la certification et la signature) devront être renvoyées au Secrétariat de la FINSA.

8. FRAIS D'INSCRIPTION ET BOURSE

Les frais de participation pour ce cours sont fixés à **1.500.000 F CFA** par stagiaire, non compris **les perdiem et les frais de voyage**. Ils couvrent les charges suivantes:

- frais de formation,
- frais de documentation et divers,
- hébergement, de la date d'arrivée à la date de départ prévues des stagiaires (06 août au 02 septembre 2017) et
- petit déjeuner et déjeuner, du début du cours à la fin du cours (07 août au 1^{er} septembre 2017).

Pour un meilleur encadrement des auditeurs, et pour la création d'un esprit de groupe, les auditeurs seront tous hébergés et prendront leur déjeuner ensemble dans un centre approprié. A cet effet, le paiement des frais relatifs aux quatre rubriques ci-dessus définies est obligatoire et devra être effectué **avant le 30 Juin 2017**.

Les perdiem, incluant les frais de diner, de voyage, de route, de visa et autres taxes, et les frais pour les besoins personnels, sont à la charge du participant et laissés à la discrétion de chaque institution d'octroi de bourses.

Les candidats peuvent solliciter des bourses auprès de leurs employeurs, de leurs gouvernements, de la NUFFIC ([http:// www.nuffic.nl/nfp](http://www.nuffic.nl/nfp)), des Agences des Nations Unies (OMS, FAO, UNICEF, PNUD, Banque Mondiale, etc.) ou des Organisations Non Gouvernementales. Il leur est donc vivement conseillé d'entamer dans les meilleurs délais les procédures d'octroi de bourse. **Mais, en attendant la confirmation de l'obtention d'une bourse, ils sont invités à faire parvenir leur dossier de candidature au Secrétariat de la FINSA.**

En cas d'annulation ou de report des cours pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les frais déjà payés seront remboursés aux ayant-droit sans indemnisation.

Tout paiement effectué pour le compte d'un stagiaire reste dû à la FINSA (et n'est pas remboursé) en cas de non-participation du stagiaire au cours si son absence n'est pas notifiée à la FINSA à temps, c'est-à-dire au moins deux semaines avant le début du cours. Si la notification est faite à l'avance, les frais de formation déjà payés restent valables pour le même stagiaire pour participation à l'édition suivante du cours (l'année suivante).

9. SANCTION DU COURS

A la fin du cours, les auditeurs, dont la participation aurait été jugée satisfaisante à la suite **des différents types d'évaluation**, recevront une attestation de formation.

10. COMITE D'ORIENTATION DE LA FINSA

Président

Prof. Djidjoho Joseph HOUNHOUGAN, Doyen de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi (FSA/UAC), Abomey-Calavi, Bénin.

Vice-Président

Dr Ir Evariste MITCHIKPE, Directeur de l'Ecole de Nutrition et des Sciences et Technologies Alimentaires (ENSTA) - FSA/UAC, Abomey-Calavi, Bénin.

Membres

M. Gabriel AHOUANOGBO, Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA), Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Porto-Novo, Bénin.

Prof. Roch MONGBO, Secrétaire Permanent du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition, Cotonou, Bénin.

Dr Inge D. BROUWER, Professeur-Assistant, Division Nutrition Humaine, Université de Wageningen (Pays-Bas).

Dr Ir Werner J. SCHULTINK, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), New York.

Dr Falilou AKADIRI, Personne-ressource en Sécurité Alimentaire et Nutrition, Cotonou, Bénin.

Prof. Léopold K. FAKAMBI, Personne-ressource en Nutrition Humaine, Ouidah, Bénin.

11. DIRECTION DE LA FINSA

Directeur

Dr Ir Waliou AMOUSSA HOUNKPATIN

Tél. : (229) 97052020

E-mail : amouswal@yahoo.fr ; amouswal@gmail.com

Secrétaire Exécutive

Dr Ir Eunice NAGO KOUKOUBOU

Tél. : (229) 95058397

E-mail : eun_nago@yahoo.fr ; nkeunice@gmail.com

Secrétaire Administrative

Mme Brigitte R. QUENUM YAMADJAKO

Tél. : (229) 97510430

E-mail : finsa92@yahoo.fr

ANNONCE : PROGRAMME DE BOURSES DU GOUVERNEMENT NEERLANDAIS (NFP)

Dans le cadre des cours FINSA édition 2017, le gouvernement néerlandais, à travers le programme international de bourses de la NUFFIC met à la disposition de la FINSA un nombre limité de bourses pour les candidats qui en feraient la demande et qui seraient éligibles.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

1. Etre ressortissant de l'un des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Ghana, Mali, Nigéria, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal.
2. Etre ressortissant des pays anglophones et lusophones suivants et parler couramment le Français : Afrique du Sud, Djibouti, Egypte, Érythrée , Ethiopie, Ghana, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Somalie, Sud du Soudan, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

Pour les candidats dont les dossiers seront présélectionnés, la demande de bourse doit se faire suivant les procédures et délais indiqués sur les sites de la NUFFIC : www.nuffic.nl/nfp et www.atlas-candidate.nl/index/25. Veuillez visiter ces sites au plus tôt.

NB : Pour candidater à la bourse NUFFIC, veuillez soumettre votre dossier au plus tard le 31 Mars 2017.

ADRESSE POUR L'INSCRIPTION ET LES CORRESPONDANCES

Secrétariat FINSA

ENSTA/FSA/UAC

03 B.P. 2819 Jéricho – Cotonou (Bénin)

E-mail : finsa92@yahoo.fr

5. Motivation (Employez des feuilles supplémentaires si nécessaire)

Dites pourquoi vous désirez participer au cours, en mentionnant :

a) votre centre d'intérêt particulier
b) le domaine d'application des connaissances que vous espérez acquérir

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

	Dates	
	De	A
1
.....
2
.....
3
.....

7. Certification

Je certifie sincères et exactes les informations ci-dessus mentionnées.

Lieu : Date :

Signature :

8. Attestation de l'Employeur

a. Je soussigné (e), certifie que

M./Mme/Mlle, employé (e) dans mon organisme, est désigné (e) pour participer au cours régional de la FINSA.

b. Veuillez expliquer comment ce stage peut contribuer à accroître les qualifications de votre candidat et avoir un impact sur votre organisme.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

c. Origine de la bourse de formation

Mon candidat bénéficie d'une bourse de (veuillez indiquer l'organisme et joindre à ce formulaire l'attestation de bourse)

J'ai sollicité pour lui une bourse auprès de [veuillez indiquer la ou les institution(s)] :

Date :

Signature et cachet :

RESERVEE A L'ADMINISTRATION DU COURS

Date d'arrivée :

N° d'enregistrement :

Observations :

.....

Décision du Comité d'Orientatoin :